Les femmes et les enfants avaient été mobilisés pour distribuer les bulletins et les circulaires.

Seront élus au premier tour seulement MM. Singer et Liebknecht, socialistes avec des majorités écrasantes.

Dans les quatre autres circonscriptions les ballottages sont certains.

La police n'a pas pris aujourd'hui de mesures spéciales, mais la garnison est consignée.

Une foule compacte entoure les brasseries de Tempelhof et de Tivoli, où les socialistes proclament les résultats.

Les progressistes occupent le Wintengarden.

Le *Tageblatt* annonce que M. Miquel poursuit le docteur Alwbart pour diffamation.

Strasbourg, 15 juin. — On vote très activement dans les 43 bureaux installés pour la circonscription de Strasbourg-ville. Les socialistes ont placé dans chaque bureau deux compagnons qui pointent sur des listes les électeurs votants afin de pouvoir à la dernière heure aller chercher les retardataires ou les indifférents.

Voici les résultat connus à l'heure actuelle : Strasbourg ville. Inscrit 19,950. — Votants 16,605.

MM. Petri, candidat favorable à la loi militaire 6,981 voix; Bebel, socialiste 6,206 voix. L'abbé Muller-Simonis candidat alsacien, 3,399 voix.

Il y a eu 391 bulletins blancs. Il y a ballottage.

Mulhouse, 15 juin. — MM. Buele, socialiste est élu avec 11,000 voix, M. l'abbé Cotty, candidat alsacien, 6,280 voix; M. de Belone, pasteur protestant, candidat allemand, 780 voix.

Ribeauville, 15 juin. — L'élection de M. l'abbé Simonis candidat alsaciens est assurée.

Allhirsch. — M. l'abbé Winterer, curé de Mulhouse, député sortant, est réélu.

Metz, ville. — Il y a eu 5,944 votants sur 8,385 inscrits. MM. le docteur Haas, candidat lorrain, 2,273 voix, Liebermann de Sonnemberg, antisemite 1,980 voix, Liebkneck, socialiste, 1,569 voix.

Les résultats des communes rurales font prévoir une *forte majorité en faveur de M. Haas.*

Château-Salin-Sarreburg. — M. l'abbé Cachly, candidat lorrain, est réélu.

Sarreguemines-Forbach. — M. l'abbé Cotbus, candidat lorrain, est élu.

Berlin. — Il y a ballottage dans la première circonscription entre MM. Langberand, progressiste, et Loberow, socialiste, dont l'élection est assurée.

Dans la 2me circonscription, ballottage entre Virchow, progressiste et Ficher, socialiste, dont l'élection est certaine.

Dans la 3e, ballottage entre MM. Vinckel, progressiste et Voyten, socialiste.

Dans la 4e, M. Singer, socialiste est élu.

L'animation est extraordinaire dans les rues.

Berlin, 15 juin. — Dans le Wurtemberg les démocrates enlèvent 5 sièges. 4 ballottages sont en leur faveur.

A Essen, M. Krupp est en ballottage avec le candidat catholique.

Gubwiller-Ville. — M. l'abbé Guerder, député alsacien sortant, est réélu par 4786 voix contre 1975 au socialiste Hoffmann pour lequel ont voté les allemands émigrés.

Berlin, 15 juin. — Les nouvelles arrivées font prévoir peu de changement avec le dernier Reichstag. A Leipzig, ballottage entre un national-libéral et un socialiste.

A Francfort, ballottage entre un socialiste et un national libéral en faveur de ce dernier.

A Munster, M. Hieremann, catholique sortant, est élu.

A Bresse, le candidat libéral est élu contre le socialiste sortant.

A Stuttgard, ballottage entre un socialiste et un national libéral en faveur de ce dernier.

A Breslau-Est, M. Tulzauer, socialiste, est réélu.

A Breslau Ouest, M. Shonlauk, socialiste, est élu contre un progressiste.

A Dresde, M. Auer, socialiste est élu. M. de Volmar, socialiste, est élu. Au ballottage les socialistes tiennent la corde avec une énorme augmentation de voix.

Les socialistes gagnent deux sièges à Breslau.

Voici la récapitulation des résultats définitifs connus : centre catholique 70, conservateurs 30, socialistes 18, polonais 13, nationaux-libéraux 10, quelques Guelfes et progressistes.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du jeudi 15 juin

Présidence de M. CASIMIR-PÉRIER, président.

La séance est ouverte à deux heures.

L'interpellation Turrel

Les relations commerciales de la France AVEC L'AUTRICHE-HONGRIE

M. LE PRÉSIDENT. — J'ai reçu de M. Turrel, une demande d'interpellation sur nos relations commerciales avec l'Autriche-Hongrie.

La Chambre décide qu'elle fixera ultérieurement la date de la discussion de cette interpellation.

La disette des fourrages

M. LE PRÉSIDENT. — La parole est donnée à M. Ducoudray pour adresser une question au Ministre de l'agriculture au sujet de la disette actuelle des fourrages.

M. DUCOUDRAY. — La récolte des fourrages en France représente à peine le dixième de la production normale. Le prix du foin est aussi élevé que celui du pain. Il est impossible dans ces conditions de conserver son bétail. En sorte que les marchés de la Villette sont encombrés et les ventes sont déplorables. Le bétail se vend à des prix dérisoires. Y a-t-il un moyen de remédier à cet état de choses?

Le gouvernement achète en ce moment de la viande conservée en Amérique pour nos magasins militaires, la viande n'ayant plus de prix aujourd'hui. Le gouvernement devrait se préoccuper de ce péril. Le ministre a demandé aux préfets de faire des enquêtes. Qu'en a-t-on fait ? On pouvait se servir de simples hangars pour y faire de la conserve de viande, comme cela a lieu en Allemagne.

Depuis six mois, l'administration de la guerre en France reste inerte. L'année prochaine, il sera trop tard: nous serons obligés d'acheter du bétail à l'étranger, si nous n'achetons pas actuellement la viande à vil prix pour la mettre en boîte et la réserver pour l'avenir.

Je déposerai un projet de résolution lorsque le ministre de l'agriculture aura exprimé son avis en cette question. (Applaudissements sur un grand nombre de bancs.)

M. VIGER. — La disette vient en grande partie de ce que, dans certaines contrées, on ne sait pas pratiquer ces mélanges avec les tourteaux.

Cris : Il n'y en a pas.

M. VIGER. — La baisse du bétail se fait inégalement suivant les diverses sortes de bétail. La perte pour le vendeur est énorme, mais il faut prendre la chose au sérieux et non pas au tragique. (Rumeurs.)

Pour enrayer la baisse, il faut absorber le trop-plein de l'autre et c'est à ce point de vue qu'on propose de faire des conserves de viande.

L'administration de la guerre a besoin, par an, de 47.000 quintaux de conserves de viande, elle en demande 4.500 aux colonies. Elle pourrait donc en demander 30.000 à l'industrie française.

Mais actuellement, aucune industrie ne pourrait les fournir. Le ministre de la guerre dispose pour ses achats d'un crédit de 6.400.000 fr.

Il faut pouvoir absorber tous les invendus des marchés, soit 40.000 têtes de bétail, en un mois, 400 kilos environ. Cela représente au prix de 400 fr. un capital de 17,000.000 qui augmente de 50 cent. par kilogramme pour la fabrication et mise en boîte forme un total de 21 millions.

M. VIGER. — Si on demande à l'industrie privée, elle construiera sommairement une usine. Cette construction demandera au moins un mois. (Murmures.)

Il restera à déterminer l'emploi des 400,000 quintaux. Il faudra s'attendre à une concurrence pour les cultivateurs du fait même de la vente de ces conserves.

Pour le moment, il n'y a qu'une chose à faire, demander à la Chambre un vote de crédit, permettant aux ministres de la guerre et de la marine, de s'approvisionner de conserves en France. (Très bien sur divers bancs).

J'en serai très heureux personnellement, car rien n'est plus facheux que de devoir se procurer à l'étranger des viandes qui nous arrivent ici sans jus.

M. DE VILLEBOIS-MAREUIL. — On le remplace par de la gelatine. (Mouvements)

M. VIGER. — Vous avez raison (App)

Je voudrais que mon collègue de la guerre fût entendu sur cette question.

M. LE PRÉSIDENT. — La parole est à M. Ducoudray.

M. DUCOUDRAY. — La dépense que le ministre propose n'est qu'une avance de fonds.

M. LE PRÉSIDENT. — Ceux qui ne veulent pas écouter peuvent se retirer. (Vives rumeurs.)

M. DUCOUDRAY. — Il y a des usines inoccupées que l'on peut aménager pour travailler la viande.

Je dépose une motion invitant le gouvernement à demander un crédit pour assurer l'approvisionnement de l'armée et de la marine en conserves de viande française.

M. LE PRÉSIDENT. — Cette proposition n'est pas réglementaire.

M. LEGOMTE. — Je demande à transformer la question en interpellation.

Cette transformation est ordonnée.

M. VIGER. — Je suis prêt à appuyer la motion de M. Ducoudray, mais en l'absence des ministres de la guerre et de la marine, je demande le renvoi de l'interpellation en tête de l'ordre du jour de la prochaine séance. (Très bien).

Le renvoi est ordonné.

M. DEROULÈDE. — Je demande la parole.

A l'heure actuelle, c'est le manque de fourrage. Le soleil n'a pas été suffisamment protectionniste (Rires). Ne pourrait-on pas conserver la viande sur pied en pourrissant par une importation de denrées fourragères le bétail que le fourrage français ne peut plus nourrir. Sur 86 départements, 3 seulement ont leur bétail en bon état.

Je dépose le projet de loi suivant : « Art. 1er. Pendant 3 mois, les droits de douane sur les avoines et fourrages sont supprimés; art. 2. Sur les maïs et les orges en grain les droits sont diminués de moitié. » Je demande l'urgence.

M. VIGER. — Il n'est pas possible de trancher cette question immédiatement. Le projet de M. Deroulède doit être renvoyé à la commission des douanes. (Vives protestations.)

L'avoine ne coûte pas sensiblement plus cher que l'an dernier. Quant au maïs, la diminution des droits soulève des questions de toute nature. Il n'y a donc aucune nécessité de réduire les droits de douane. Il se cache là des spéculations.

M. Déroulède fait un geste.

M. VIGER. — Je ne m'adresse pas à vous dont la loyauté est connue, mais la proposition répond à une campagne entreprise par une spéculation ennemie de l'agriculture.

M. DEROULÈDE. — Toute lenteur favorisera la spéculation. Je maintiens ma demande d'urgence. (Applaudissements.)

M. MÉLINE. — Il ne faut pas que la Chambre se laisse entraîner à des mesures excessives. Il est dangereux d'accentuer la crise agricole en supprimant les droits sur lesquels compte l'agriculture. Les fourrages se paient 120 francs la tonne rendus au Havre. Ces prix prouvent qu'en suspendant le droit sur les fourrages on n'aiderait en rien l'agriculture. La suspension du droit sur le maïs ferait le plus grand mal à l'agriculture.

Il faudrait savoir comment empêcher les maïs d'aller aux distilleries.

M. CHARLES ROUX. — Vous savez bien que vous avez détruit les distilleries et qu'on a vendu les appareils comme vieux cuivre. (Tumulte prolongé).

M. MÉLINE. — Il ne faut pas oublier qu'il y a des agriculteurs détenteurs d'avoines qui ont intérêt à ne pas voir abaisser les prix de l'avoine. Si on abaisse les droits sur les maïs on fait tort aux cultivateurs de pommes de terre et de betterave.

Au besoin, j'accepte l'urgence, mais je repousse la discussion immédiate de la proposition de M. Deroulède. (Très bien à droite).

Cris : La clôture.

M. LEYDET. — J'ai toujours combattu le droit sur le maïs. Je demande l'urgence et la discussion immédiate.

L'urgence est déclarée.

M. DE MACKAU. — Je m'associe à la demande de renvoi à la commission, mais il me semble que la question relative au fourrage peut-être tranchée immédiatement.

M. DE SOUBEYRAN. — Je propose de discuter d'abord le projet relatif à l'exemption du droit sur les fourrages et je demande la priorité.

M. DEROULÈDE. — J'ai proposé la suspension totale pour les fourrages, et en second lieu le demi-droit sur les avoines, orge et maïs.

M. LE PRÉSIDENT. — On ne peut diviser une proposition avant de savoir si on la discute.

Je demande le renvoi de l'ensemble à la commission des douanes.

M. LE PRÉSIDENT. — Je mets aux voix la discussion immédiate de la proposition de M. Deroulède.

Votants, 547 ; pour 222, contre 325. — Majorité absolue, 274.

La discussion immédiate est repoussée.

La proposition Deroulède est renvoyée à la commission des douanes.

M. LE PRÉSIDENT. — J'ai reçu de M. de Mackau une nouvelle proposition suspendant jusqu'à nouvel ordre les droits sur les fourrages.

L'urgence et la discussion immédiate sont demandées.

M. VIGER. — Je demande le renvoi de cette proposition à la commission des douanes.

L'urgence est déclarée.

M. LE PRÉSIDENT. — Je mets aux voix la discussion immédiate de la proposition de M. de Mackau.

Le scrutin donne lieu à un pointage.

La séance est suspendue à 4 heures 1/2. Elle est reprise à 5 heures.

Votants 503, majorité absolue 252, pour 273, contre 230.

La discussion immédiate est ordonnée.

M. Méline est consterné.

M. CODET. — Je demande que la proposition de M. de Mackau soit adoptée dans l'intérêt de l'agriculteur pour lequel il n'y a pas de petits secours.

M. VIGER. — Il est inutile d'abroger des droits de 64 centimes par quintal sur des foins venant de l'étranger ; cela n'aurait qu'une importance secondaire, si on ne tranchait en même temps une grosse question de principe.

M. DE MACKAU. — Il y a certaines régions en France où les animaux sont abandonnés sur les routes. L'intérêt de l'agriculture est de retenir sur notre sol le plus grand nombre d'animaux possible. Il s'agit d'une petite somme à mettre à la disposition de l'agriculteur mais en même temps d'encourager ceux qui ont du courage à les conserver dans le pays. (Très bien à droite)

Si j'avais prétudier la question peut-être aurais-je voté la suppression du droit, mais l'adoption de la proposition de M. de Mackau constitue un précédent en faveur du remaniement des tarifs douaniers. Cette question est trop grave pour être tranchée si précipitamment. (Murmures.)

M. HAUSSMANN. — J'accepterais l'ajournement si la commission des douanes s'engageait à faire, des samedi, son rapport sur la question des fourrages.

M. DEROULÈDE. — Le bétail français passe en Allemagne. Il faudrait plus tard le racheter. Je suis protectionniste, mais je crois nécessaire d'adopter une mesure exceptionnelle comme on l'a déjà fait en suspendant les droits sur les blés.

M. LE PRÉSIDENT. — Je mets aux voix le passage à la discussion des articles.

Votants 509, majorité absolue 255, pour 345, contre 164.

Le passage à la discussion des articles est ordonné.

M. VIGER. — Au lieu de suspendre les droits jusqu'à nouvel ordre, il serait préférable de fixer un délai, 3 mois, par exemple.

M. DE MACKAU. — Dans trois mois, il n'y aura pas de Chambre. La situation ne sera pas modifiée.

M. GEORGES GRAUX. — Il faudrait préciser les droits qui vont être suspendus et indiquer que ce sont les droits de douane.

M. CODET. — La réduction des tarifs des chemins de fer devrait durer aussi longtemps que la suspension des droits sur le fourrage.

M. DE MACKAU. — Il faut supprimer les droits de douane et d'entrepôts.

M. VIETTE. — Je suis prêt à négocier avec les Compagnies de chemins de fer pour ma prorogation des tarifs réduits pour les fourrages, jusqu'à la fin de l'année.

M. BRINCART. — Pour être clair, il faudrait viser non les fourrages mais les foins.

M. BOUDENOOT. — Je demande le renvoi à la commission des douanes pour une meilleure rédaction.

La demande de renvoi est retirée.

La proposition de M. de Mackau est mise aux voix.

Votants 496 majorité absolue 239 pour 371 contre 105.

La proposition est adoptée.

M. DE KERGOLAY. — Je dépose une proposition de loi tendant à accorder la remise du principal de la contribution foncière sur la propriété non bâtie, à l'exception de celle qui frappe les bois et les vignes.

Je demande l'urgence et le renvoi à la commission du budget.

M. TERRIER. — C'est une habile réclame électorale mais qui priverait le budget d'une de ses principales ressources.

M. TERRIER. — Il serait bon de consulter le ministre des finances qui a la responsabilité des intérêts de l'Etat, avant de voter sur l'urgence.

M. JAURÈS. — J'ai proposé la suppression de l'impôt foncier pour ceux qui travaillent eux-mêmes leur terre.

M. CUNÉO D'ORNANO. — La proposition demande simplement a être renvoyée à la commission du budget. La distinction est faite dans la proposition de M. de Kergolay puisque les fermiers seuls doivent bénéficier du degrèvement.

M. DE LA MARTINIÈRE. — Il y a quatre ans que j'ai saisi la Chambre de cette réforme. Je voterai l'urgence.

M. LE PRÉSIDENT. — On peut renvoyer la proposition à la commission du budget sans voter l'urgence. (Applaudissements.)

La proposition de M. de Kergolay est renvoyée à la Commission du budget.

La Chambre, sur la demande du ministre, fixe, en tête de l'ordre du jour de la prochaine séance, la discussion du projet de loi relatif aux appontements de Pauillac.

M. NAQUET. — Je demande la mise à l'ordre du jour après le renouvellement partiel de l'examen concernant le remboursement de certaines valeurs à lot du Crédit Foncier.

La Chambre repousse cette proposition.

La séance est levée à 6 h. 40. Samedi, à deux heures, séance publique.

SÉNAT

Seance du jeudi 15 juin

Présidence de M. CHALLEMEL-LACOUR, président.

La séance est ouverte à 3 heures.

Le Sénat a continué la discussion du régime des boissons et a renvoyé sa séance à vendredi, à 3 heures.

LE MARCHÉ DES SOIES DE MILAN

La détente qui commençait à poindre lors de la publication de notre dernier *Bulletin*, s'est de plus en plus accentuée. Aucune raison dans la situation générale des affaires ne pourrait justifier une dépression dans nos cours que l'on peut évaluer en moyenne à 10 francs par kilo de soie et même davantage sur les grèges d'Italie, titres fermes.

La consommation est aussi active aujourd'hui que jamais, les stocks n'ont jamais été autant réduits qu'actuellement, pourquoi donc cet affolement de certains détenteurs qui ont donné le signal de la débacle comme si l'on eût été à la veille de quelque grande crise ?

Les fauteurs de la baisse ont été les quelques spéculateurs du marché de Milan, car c'est d'ici qu'est parti le branle-bas. Ils se sont émus de l'abondante récolte qui n'est encore qu'en perspective mais qui sera vraisemblablement bonne malgré les défaillances que nous aurons par-ci par-là pour les gelées et la grêle qui ont causé des dégâts considérables à la végétation, dans certains rayons, sans compter les maladies qui pourront se produire à l'age critique.

Les vers-à-soie sont en général à la quatrième mue ou à la montée. Les plus précoces sont pour être décoconnés et la semaine qui va suivre quelques marchés s'ouvriront. On espère que l'on pourra opérer sur la base de L. 5 pour les croisés et de 5,50 pour les jaunes. Nous craignons que ces prix soient quelque peu dépassés, mais il faut tenir compte que le change nous fait gagner 4 à 4.50 pour cent pour réduire les prix en francs.

Nous devons signaler en outre deux causes qui ont eu une grande influence dans l'esprit des spéculateurs qui ont provoqué la baisse.

1° La mévente qui a suivi tout d'un coup la grande période d'activité que nous avons eue et qui était toute naturelle après les approvisionnements que la fabrique d'étoffes avaient faits.

2° L'inactivité de l'Amérique qui se prolonge d'une manière un peu inquiétante : sa grande exposition avait fait espérer de grandes affaires; mais là aussi il est à craindre que les grands approvisionnements qui avaient été faits ne s'écoulent que très péniblement et que nous ayons comme à Paris, en 1889, un trop plein marchandises !

La végétation du murier ne pourrait être plus belle, sauf les régions où elle a été atteinte comme nous venons de le dire plus haut; aussi a-t-elle baissée sensiblement de valeur. On la paye en moyenne actuellement aux environs de 7-8 francs les cent kilos.

La baisse que nous venons d'avoir sur les soies aura pour conséquence de nous faire payer moins cher les cocons et sous ce rapport nous n'avons qu'à nous en féliciter.

Depuis quelques jours nous avons plus de demandes et les prix se sont raffermis.

Il s'est fait cette semaine :

L. 77	pour des organsins	18/19	sublimés.
» 74	id. id.	20/24	ordinaires.
» 64	pour de jolies grèges	13/15.	
» 69	id. id.	8/10.	

Les trames sont négligées.

Au dernier moment nous apprenons qu'à Florence les premiers cocons se sont payés de L. 4.30 à L. 4.90. Dans la Lomelina les premiers cocons parus ont été payés L. 4. — à 4.25.

Change 104.50.

Chambre de Commerce française de Milan.

NOUVELLES DU JOUR

L'état de M. Carnot

Paris, 15 juin. — Le bulletin de M. le docteur Planchon porte ce matin que l'état de santé de M. le président de la République continue à s'améliorer.

MM. Charles de Lesseps, Fontane et Eiffel

Paris, 15 juin. — Aussitôt l'arrêt de cassation connu, de nombreux amis se sont rendus à l'hôpital Saint-Louis où ils ont pu voir M. Ch. de Lesseps. Celui-ci était déjà entouré de sa famille.

M. Fontane à peine libre a tenu à venir lui serrer la main.

M. Ch. de Lesseps espère être bientôt libre à son tour. Son avocat est en train de faire les démarches nécessaires. Il a hâte de se trouver auprès de son père et parmi les siens.

MM. Fontane et Eiffel ne sont retournés à la Conciergerie que pour la formalité de la levée d'écrou.

Quant à M. Ch. de Lesseps qui est à l'hôpital St-Louis, la nouvelle lui a été portée immédiatement

Une affaire de chantage

Paris, 15 juin. — Le tribunal correctionnel vient de rendre son jugement dans l'affaire de chantage concernant le vice-amiral de Marquessac.

Brunswick, l'auteur principal, est condamné à 2 ans de prison, dix ans d'interdiction de séjour et 2,000 francs d'amende:

Les autres inculpés à des peines variant de 2 à 5 ans de prison et de 1000 à 2000 fr. d'amende.

Tous sont condamnés solidairement à des dommages intérêts.

Quatre marins tués par la foudre

St-Sébastien, 15 juin. — La foudre est tombée sur une barque en pleine mer, en face de Deva. Quatre hommes ont été tués sur douze qui formaient l'équipage.

Le congrès des conseillers municipaux socialistes

Paris, 15 juin. — Par arrêté du préfet de la Seine, le congrès des conseillers municipaux socialistes qui doit avoir lieu les 13, 15 et 16 juillet, ne pourra pas tenir ses séances à l'Hôtel de Ville.

Les élections prochaines

Paris, 15 juin. — On s'occupe activement au ministère de l'intérieur des futures élections générales.

D'après les ordres donnés par le président du Conseil, tout le travail préparatoire est terminé, mais il devient douteux que les élections puissent avoir lieu au mois d'août.

En affirmant ce fait, nous ne nous faisons que l'écho d'une parole officielle.

Disons, puisque nous parlons des élections, que d'après une statistique relevée dans l'un de nos ministères, depuis qu'il est question des élections législatives à une date prochaine, quatre-vingt-deux journaux ont été créés dans les départements.

M. Carnot et la Russie

Paris, 15 juin. — Nous apprenons d'une source des mieux autorisées que l'empereur de Russie a fait envoyer un télégramme à l'Elysée pour s'informer de l'état de santé du président de la République.

Un journal communard poursuivi

Paris, 15 juin. — Un nouvel organe des socialistes les plus militants vient de paraître à Paris sous le titre : *La Commune.*

Le parquet vient de relever contre cette feuille un motif de poursuites pour un article séditieux contenu dans le premier numéro de ce journal.

La maladie de M. Dupuy

Paris, 15 juin. — L'état sanitaire dans les régions officielles laisse vraiment à désirer. Voilà M. Dupuy malade. Cette nouvelle a été accueillie avec des sourires secrets. On trouve, en effet, au Palais-Bourbon, que ces sortes d'accidents se multiplient fort opportunément depuis quelque temps et les sceptiques, dont nous résumions, l'autre jour, les impressions à propos de M. Carnot, ne sont guère plus tendres pour M. Dupuy.

Il est à remarquer que si la Chambre n'ajournait pas la discussion sur le renouvellement partiel, M. Dupuy, par suite de son indisposition, n'aurait pas à prendre position sur la question comme il a fait annoncer devoir le faire. Or, le résultat final de la discussion est chose très aléatoire et la décision à intervenir ne sera prise qu'à une faible majorité. Le refroidissement dont souffre M. Dupuy aurait pour conséquence de lui éviter de s'être posé en champion de la minorité et de ne triompher qu'avec un chiffre dérisoire de voix et l'appui des deux ailes de la Chambre contre le centre. C'est donc une maladie opportune.

La Commission sénatoriale des finances

Paris, 15 juin. — La Chambre peut maintenant aborder la discussion du budget, le Sénat a procédé aujourd'hui à la nomination de la commission des finances.

Sauf quatre membres, la nouvelle commission est la même que la précédente; les quatre nouveaux membres sont MM. Cuvenot, Mosel, Guyot, Gadaud; ils remplacent MM. Béral, Fousset, de Casabianca, Milland.

Il n'y a eu à proprement parler, aucune discussion dans les bureaux; on s'est borné à émettre l'avis qu'il n'y ait aucune dépense nouvelle, s'il n'est établi en même temps des ressources correspondantes.

La nouvelle commission est ainsi composée : MM. Tirard, Chardon, Maguin, de Verninac, Cochery, Roger, Cuvinot, Couin, Trarieux, de Marcère, Faye, Godin, Morel, Guyot, Boulanger, Gadaud, Loubet, Barbey. Elle ne comprend aucun membre de droite.

Les droits sur les maïs

Paris, 15 juin. — M. Colbert-Laplace, et plusieurs de ses collègues de la Chambre, ont déposé une proposition de loi tendant à suspendre, pendant un an, les droits sur les maïs.

La sécheresse et le prix de la viande

Paris, 15 juin. — Les démarches faites par les municipalités auprès des bouchers pour obtenir un abaissement du prix de la viande de boucherie proportionnellement à la diminution subie par le prix du bétail ont abouti dans les villes de Reims, Clermont-Ferrand, St. Etienne, Châlons-sur-Marne, Avignon.

Douai, 15 juin. — Différents bouchers de la ville viennent de baisser le prix de la viande.

Fraudes en douane et corruption de fonctionnaires

Paris, 15 juin. — M. Emile Flageollet, directeur, à Boulogne-sur-Mer, de la succursale de la maison de transports Flageollet et Cie, est arrivé à Paris, pour fournir à la justice tous les éclaircissements nécessaires sur les griefs imputés à son frère Henri, actuellement à Mazas.

M. le juge d'instruction Espinas, chargé de l'affaire, n'interrogera plus les accusés, jusqu'à nouvel ordre. Il attend, pour continuer son instruction, que M. Flory, expert-comptable, ait commencé l'examen des nombreux documents saisis.

M. Flory, qui a demandé qu'un autre expert lui fût adjoint, est décidé à mener ce travail très rapidement : un local spécial, qui se trouve dans le Palais de Justice, à proximité du cabinet du juge d'instruction et du Bureau du commissaire aux délégations judiciaires, a été mis à la disposition de l'expert dans le but de simplifier le travail.

M. Flory a commencé par classer les pièces saisies. Aussitôt ce travail terminé, il passera à l'examen minutieux des documents intéressant les fraudes.

L'expert adjoint n'est pas encore nommé.

M. Dubanel, l'administrateur arrêté, a adressé à M. Espinas, juge d'instruction, une demande officieuse de mise en liberté sous caution. Aucune décision n'a encore été prise à ce sujet.

La grève des cochers

Paris, 15 juin. — Deux mille cochers environ se sont réunis, à deux heures, à la Bourse du Travail. M. Corrières préside, assisté de MM. Astié et Moore, le cocher-poète. M. Carriere, secrétaire général, rend compte des démarches faites par les délégués auprès des patrons et il raconte qu'hier soir, le cocher Michel, de l'Urbaine, soudoyé, dit-il, par la police et les patrons, a failli l'assommer.

L'assemblée jure de venger l'affront fait à son secrétaire général, puis les délégués se groupent pour se rendre à l'Hôtel-de-Ville et ensuite à la Chambre des Députés.

En attendant le retour des délégués, M. Calmel dit que les Compagnies font des démarches auprès des petits loueurs pour qu'ils augmentent leur moyenne. Aussi la moyenne chez les petits loueurs qui, hier, était de 15 fr. est aujourd'hui de 18 fr.

M. Calmel lit ensuite un affiche du groupe de l'Union syndicale des cochers de la Seine, qui engage les cochers à ne pas se mettre en grève.

Enfin, l'assemblée vote l'ordre du jour suivant :

« Les grévistes, voyant avec regret le public privé de voitures, engagent instamment les cochers qui travaillent à faire tous leurs efforts pour servir le public de leur mieux.

» Les grévistes considèrent qu'il est du devoir de ceux qui travaillent de ne pas mécontenter le public. »

Les non grévistes versent, depuis hier, 2 francs par jour à la caisse de la grève.

Le Consistoire public. — Les nouveaux cardinaux

Rome, 15 juin. — Ce matin le Pape a tenu le Consistoire public annoncé pour cette date.

Le Saint-Père a donné les chapeaux de cardinaux à LL. EEm. NN. SS. Meignan, Thomas, Di Pietro, Galimberti Sanz y Forez, Vaszary, Cranielle Sarto.

Le corps diplomatique assistait au complet à la cérémonie, ainsi que le grand maître de l'ordre de Malte, et un très grand nombre de personnages et de dames.

Le Saint-Père a été acclamé à son arrivée et à son départ avec le plus grand enthousiasme.

A midi a eu lieu le Consistoire secret, dans lequel le pape a publié les noms des quinze nouveaux évêques, parmi lesquels NN. SS. Couillié, évêque d'Orléans, nommé archevêque de Lyon; Combes, transféré de Constantine à Carthage; Labouré, du Mans à Rennes; Hautin, d'Evreux à Chambéry.

Le Saint-Père a annoncé ensuite la création de treize évêques par bref.

Le soir, a eu lieu chez S. Em. le cardinal Rampolla un grand dîner en l'honneur des huit cardinaux qui viennent de recevoir le chapeau cardinalice.

Le corps diplomatique y est invité.

Les révolutionnaires de Saint-Denis

C'est le 5 juillet qu'expire le délai accordé par le préfet de la Seine aux syndicats ouvriers qui ne se sont pas encore conformés aux prescriptions de la loi de 1884. On sait qu'il menace de les expulser de la Bourse du Travail.

Les révolutionnaires de Saint-Denis, obéissant au mot d'ordre donné par Allemane, s'organisent pour répondre *par la force* à toute intervention du gouvernement.

Au conseil de Cabinet

Paris, 15 juin. — M. Dupuy, président du conseil, étant indisposé, c'est M. Guérin, garde des sceaux, qui a présidé le conseil ce matin, au ministère de l'intérieur.

L'INTERPELLATION TURREL

Le conseil s'est occupé de l'interpellation que doit faire M. Turrel, sur le traitement accordé aux vins français expédiés en Autriche.

M. Develle a fait connaître que, d'accord avec M. Turrel, il n'accepterait la discussion de cette interpellation qu'après avoir pris l'avis de la commission des douanes.

L'ABAISSEMENT DU PRIX DE LA VIANDE

MM. de Marcère et Denormandie au Sénat, M. Briens à la Chambre, doivent, on le sait, interpeller le ministre de l'agriculture sur l'abaissement considérable du prix de la viande.

En répondant à ces interpellations, le ministre indiquera les mesures qu'il aura prises pour remédier à la situation.

Une de ces mesures consisterait à fabriquer des conserves avec les bestiaux abattus.

A ce sujet, le général Loizillon a indiqué qu'en dehors des fabrications des usines de Billancourt et de Rochefort on pourrait faire fabriquer 20,000 quintaux de conserves et traiter dans ce but avec des usines particulières; enfin, sur la demande du ministre de l'agriculture, M. Viette a fait connaître qu'il insistait auprès des Compagnies des chemins de fer algériens à l'effet d'obtenir une réduction de 25 0/0 sur le prix de transport des fourrages et autres denrées alimentaires pour les bestiaux.

M. Yves Guyot et la Bourse du Travail

75 industriels et commerçants de Nantes envoient une adresse de félicitations à M. Yves Guyot pour sa campagne contre la Bourse du Travail.

M. Yves Guyot dit dans sa réponse :

» La tendance qui pousse certains hommes politiques, les uns par servilité démagogique, les autres par faiblesse, à flatter les prétentions les plus iniques et à traiter tous les hommes qui risquent leurs capitaux dans l'industrie et y consacrent toute leur intelligence et leur activité, comme des suspects et des criminels, détruiraient toute vie économique dans ce pays, si des hommes qui ont souci de sa prospérité et de sa grandeur ne s'unissaient pour se mettre en travers. »

Le cardinal archevêque de Bordeaux

Bordeaux, 15 juin. — Hier soir est arrivé le marquis de Cavaletti, garde-noble du pape, qui a reçu la mission d'apporter la calotte au cardinal-archevêque de Bordeaux.

La remise de l'insigne cardinalice aura lieu à l'archevêché aujourd'hui, à quatre heures, en présence du clergé de Bordeaux.

Les grèves d'Amiens

Amiens, 15 juin. — Hier après-midi, les 80 ouvriers de la teinturerie Guenin ont abandonné le travail pour un fait d'ordre secondaire: l'application du tarif depuis deux mois accepté par M. Guenin et ses ouvriers. Le patron avait refusé de payer à un ouvrier changé d'emploi le salaire de ce nouvel emploi. Le syndicat des teinturiers a organisé hier soir une réunion et les 1.500 ouvriers présents ont décidé de se mettre tous en grève si M. Guenin prenait des ouvriers à des salaires inférieurs à ceux du tarif.

Incendie d'une école d'agriculture

Amiens, 15 juin. — Dans la nuit de mardi à mercredi, un incendie s'est déclaré à l'école d'agriculture de Paraclet, à douze kilomètres d'Amiens; il a détruit trois granges, des hangars renfermant la récolte, le matériel de battage, des voitures. Après trois heures de labeur, les pompiers purent préserver les autres bâtiments de l'école. Les pertes s'élèvent entre 40.000 et 50.000 francs. Un berger a vu un vagabond se sauver d'une grange au début de l'incendie. La gendarmerie recherche ce vagabond.

L'épidémie cholériforme

Alais, 15 juin. — Du 29 mai au 12 juin, il y a eu 80 décès cholériques: hier, trois décès cholériques se sont encore produits. L'orage qui a éclaté cette nuit sur le département a rafraîchi légèrement la température, qui s'était élevée jusqu'à 36 degrés.

Le tsarewitch en Angleterre

Londres, 15 juin. — Nous croyons savoir, dit le *Times*, que le tsarewitch viendra probablement à Londres pour assister au mariage royal. Ce sera sa première visite en Angleterre.

Londres, 15 juin. — On confirme que le tsarevitch viendra en Angleterre à l'occasion du mariage du duc d'York.

Les courses de Longchamps

Paris, 15 juin. — Prix de Villeneuve-l'Etang : 1er, Le Tonnerre; 2e, Investitude; 3e, Xylander. — Prix de Pont-Chartrain : 1er, Job; 2e, Boufley; 3e, Houflleur. — Prix de Louveciennes : 1er, Lanterne-Magique; 2e, Incitatus II; 3e, Baskel. — Prix de Rocquencourt : 1er, Tournesol; 2e, Saint-Ferjeux; 3e, Fronsac. — Prix de Marnes : 1er, Francillon; 2e, Austral; 3e, Cydalise. — Prix de Bel Ebat : 1er, Boissière; 2e, Madcap; 3e, Plaisir.

Le repos du dimanche

Les journaux de Toulouse proposent d'afficher dans toutes les communes de la Haute-Garonne un appel ainsi conçu :

« Le commerce de Toulouse a l'honneur de prévenir ses clients de la banlieue et des communes voisines que les magasins de Toulouse seront fermés le dimanche à dater 12 février 1893.

» Les clients sont priés de faire leurs achats dans la semaine. Avec un peu de bonne volonté, il sera facile de trouver un moment.

» La campagne aime bien d'avoir un jour de repos par semaine. Elle a raison. Les travailleurs de Toulouse éprouvent le même besoin et ont le même droit.

» Ceux qui viennent acheter le dimanche condamnent ceux qui leur vendent à de véritables « travaux forcés »

Situation météorologique. — Roubaix, 16 juin. — Hauteur barométrique 764. Température : A sept heures du matin 18 degrés au-dessus de zéro A une heure du soir 28 degrés au-dessus de zéro A cinq heures du soir 27 degrés au-dessus de zéro

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Les bureaux d'hypothèques. — Leur dédoublement. — Possibilité pour Roubaix-Tourcoing d'en obtenir un. — Il est question en ce moment dans les sphères administratives des finances du dédoublement des grandes conservations d'hypothèques.

Le fardeau des responsabilités dans ces grands bureaux est trop lourd pour les conservateurs, leur manutention est trop difficile. Les conservateurs ne peuvent y surveiller eux-mêmes toutes les formalités, ni trouver assez de commis auxiliaires capables de les remplacer dans cette besogne. En outre, et par les mêmes raisons, les formalités traînent, on ne peut obtenir radiation d'une inscription hypothécaire, ou subrogation dans son effet, qu'après plus d'un mois d'attente. La remise des pièces après transcription ou inscription est aussi toujours très tardive. Si vous voulez, dans un intérêt civil ou commercial, connaître la situation hypothécaire d'une personne, vous ne pouvez obtenir à bref délai qu'un renseignement incomplet, n'engageant pas la responsabilité du conservateur, et qui peut être inexact par erreur ou omission. Le renseignement exact, sous la signature responsable du conservateur, c'est-à-dire l'état d'inscriptions, ou le certificat constatant qu'il n'y en a pas, ne peut vous être fourni que plus d'un mois après la réquisition.

Bref, cette situation est devenue intolérable, tant pour les conservateurs que pour le public, et